

Interpellation

Objet : Et si les personnes étudiantes pouvaient réviser au musée ?

Motivation : Afin de créer des synergies entre les personnes, d'ouvrir de nouveaux horizons et de susciter des vocations, tout en divertissant les visiteuses et visiteurs des musées et en développant leur curiosité, les intervenantes estiment que les musées sont des espaces particulièrement propices à la réflexion, à l'évasion, à la créativité et à la curiosité.

À Anvers, en Belgique, le musée MAS¹ a installé de petites tables individuelles face aux vitrages de chaque étage afin que les étudiantes et étudiants puissent venir y réviser gratuitement, dans un espace chauffé, ne nécessitant aucune consommation et relativement silencieux. Ces conditions sont favorables à l'apprentissage et au développement personnel.

Les intervenantes souhaitent que le Conseil municipal, en collaboration avec les musées concernés par des contrats de prestations, réfléchisse à la mise en place d'un projet similaire sur le territoire biennois. Le moment semble particulièrement opportun, compte tenu du développement des écoles à Bienne et dans les environs. Il s'agit là d'une démarche tournée vers les générations futures.

Questions :

1. Le Conseil municipal est prié d'examiner, lors de la prochaine négociation des contrats de prestations 2028–2031 avec les musées biennois, la possibilité de lancer un projet pilote visant à mettre à disposition des espaces ou des places individuelles pour étudier dans les musées.
2. À combien s'élèverait le budget nécessaire pour équiper les musées du mobilier requis ?

Les intervenantes remercient le Conseil municipal de l'attention portée à leurs questions et de ses réponses.



Marie Moeschler, PSR/JS



Ruth Kilezi, PSR/JS

Bienne, le 22 janvier 2026

Exemple concret :



¹ <https://www.ap.be/artikel/study360-blokken-met-benefits>
<https://mas.be/fr>